

Infanticides néonataux : le Bureau de l'Assemblée du Conseil de l'Europe rejette la pétition

Article rédigé par *L'équipe libertepolitique.com* -, le 05 octobre 2015

Déni de démocratie au Conseil de l'Europe. Le Bureau de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a rejeté vendredi 2 octobre 2015, la pétition [pétition contre les infanticides néonataux](#), estimant qu'enquêter et débattre sur ce sujet serait politiquement inopportun.

Le Bureau a suivi à la majorité simple l'avis de la Commission juridique qui avait considéré la pétition « *trop sensible* » politiquement et susceptible de « *diviser* » l'Assemblée.

« Il s'agit donc d'un sujet trop "sensible" pour être débattu » déclare Gregor Puppinck, directeur de l'European Center for Law and Justice (ECLJ) à l'origine de la pétition.

Pour Gregor Puppinck, « cette triste décision du Bureau révèle à quel point l'avortement tardif et l'infanticide néonatal sont des **tabous** au sein de notre société qui préfère fermer les yeux sur ces pratiques inhumaines plutôt que de prendre le risque de mettre en cause l'eugénisme. Ces infanticides ont parfois une cause aussi minime qu'un bec-de-lièvre. »

Une violation des droits fondamentaux

La pétition, qui a rassemblé 224.000 signatures — la plus importante dans les annales du Conseil de l'Europe — a apporté la preuve que chaque année, en Europe, des enfants naissent vivants et parfois viables, lors d'avortements tardifs, qu'ils sont souvent abandonnés à la mort sans soins, ou tués après leur naissance en violation des droits fondamentaux garantis, en théorie, à toute personne « *dès la naissance* ». La pétition a aussi présenté les preuves scientifiques que les fœtus ressentent la douleur dès le deuxième trimestre de gestation.

L'ECLJ continuera de porter au sein des institutions européennes et nationales. Des députés ont déclaré à l'ECLJ vouloir réintroduire la défense des droits des nouveau-nés au Conseil de l'Europe en 2016, lorsque les circonstances politiques y seront plus favorables.

Cette campagne n'est donc pas terminée, confirme Gregor Puppinck : « Elle a déjà permis d'exposer au grand jour ces pratiques inhumaines et de sensibiliser un grand nombre de personnes. Un [travail de fond a été initié](#), permettant la réunion d'informations et de nombreux et précieux témoignages de médecins et de sages-femmes. »

Pour en savoir plus :

[L'exposé des motifs de la pétition contre les infanticides néonataux](#) (PDF)

Le site de l'[ECLJ](#)